

**CONVENTION PARTICULIERE TRIPARTITE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR  
L'INSTALLATION & L'HEBERGEMENT D'EQUIPEMENT DE TELELEVE EN HAUTEUR**

**ENTRE**

Gaz Réseau Distribution France, Société anonyme au capital de 1 800 745 000 euros, dont le siège social est sis 6, rue Condorcet - 75009 Paris enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 444 786 511, représenté(e) par Monsieur Jean-Luc CIZEL, Directeur clients et territoires Méditerranée, 105, rue René Descartes ZI Les Milles 13100 AIX EN PROVENCE dûment habilité(e) à cet effet,

ci-après dénommé "GRDF",  
d'une part,

**ET**

MAIRIE - 22 COURS DE LA REPUBLIQUE - 11491 CASTELNAUDARY signataire de la Convention Cadre.

ci-après dénommé l'"Hébergeur"  
d'autre part

**ET**

SJEZ, GESTIONNAIRE, dont le siège social est sis 426 Rue Henry Becquerel Boite Poste CS61365 11493 CASTELNAUDARY, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 41003460701712 représenté(e) par

MONSIEUR LE DIRECTEUR, fonction dûment habilité(e) à cet effet,

ci-après dénommé le Délégitaire"  
d'autre part,  
Ensemble ci-après désignées les Parties.

**R E P R E S E N T A T I O N   D E S   P A R T I E S**

**POUR GRDF**

Interlocuteur GRDF Régional: Philippe RECHINIAC	Tél. : 04 68 94 54 53	Mob. :	Email :
Gestion des Hébergements GRDF	Email : gestiondeshebergements@grdf.fr		

**POUR L'HEBERGEUR**

Interlocuteur de la Commune : MAIRE	Tél. : 04 68 94 54 00	Mob. :	Email : @anne.bardelli@ville-castelnaudary.fr
--	--------------------------	--------	--

**POUR LE DELEGATAIRE**

Personne ayant la capacité à engager le Délégitaire et signer la Convention Particulière Tripartite : DIRECTEUR	Téléphone : 04 68 94 54 62	Mob. :	Email :
Interlocuteur Technique : MR MERLIN	Téléphone : 04 68 94 54 62	Mob. :	Email : benhard.hillat@ville-castelnaudary.fr

Le Délégitaire reconnaît avoir reçu un exemplaire de la Convention Cadre N° 141125-014 signée avec l'Hébergeur, dont il accepte les termes et conditions. En complément aux dispositions de l'article 5 (ou Article 3 suivant année de signature de la Convention Cadre) « Conditions Financières », GRDF s'engage à verser au Délégitaire, une redevance dont le montant annuel est fixé à 50,00 euros HT. La revalorisation de cette redevance s'effectuera dans les conditions prévus à l'article 5.2 (ou 3.1).

**Convention Tripartite pour le site n°SID 6613/309922**

Type du site : CHATEAU D'EAU  
N° et Rue : 1 PLACE DE LA CONCORDE  
Code Postal : 11491 Ville : CASTELNAUDARY  
Conditions d'accès : PREVENIR 72H AVANT INTERVENTION  
Horaires : VOIR SELON BAILLEUR  
Contact site : MONSIEUR MERLIN

Conditions techniques particulières pour l'installation et l'exploitation des Equipements Techniques sur le site :

Fait à ..... Date d'entrée en vigueur de la Convention .....  
(Date de début pour la calcul de la redevance annuelle)

Pour GRDF

Pour l'Hébergeur

Pour le Délégitaire

Observation  
  
Philippe RECHINIAC  
Pilote Régional  
Projet Complet Communicant Gaz  
GRDF  
105 rue René Descartes - 13100  
13709 Aix en Provence

En trois exemplaires, l'un pour l'Hébergeur, un pour le Délégitaire, l'autre à envoyer par courrier à  
GRDF - Gestion Services et Logistique Gestion des Hébergements 6 rue Condorcet 75009 PARIS  
105 rue René Descartes - 13100  
13709 Aix en Provence

**CONVENTION PARTICULIERE TRIPARTITE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR  
L'INSTALLATION & L'HEBERGEMENT D'EQUIPEMENT DE TELERELEVÉ EN HAUTEUR**

**ENTRE**

Gaz Réseau Distribution France, Société anonyme au capital de 1 800 745 000 euros, dont le siège social est sis 6, rue Condorcet – 75009 Paris enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 444 786 511, représenté(e) par Monsieur Jean-Luc CIZEL, Directeur clients et territoires Méditerranée, 105, rue René Descartes ZI Les Milles 13100 AIX EN PROVENCE dûment habilité(e) à cet effet,

ci-après dénommé "GRDF",  
d'une part,

**ET**

MAIRIE - 22 COURS DE LA REPUBLIQUE - 11491 CASTELNAUDARY - signataire de la Convention Cadre

ci-après dénommé l'"Hébergeur"  
d'autre part

**ET**

Diocèse de CARCASSONNE ET NARBONNE, Maison, dont le siège social est sis 89 rue Jean Bringer BP 103 11003 CARCASSONNE Cedex, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 775 782 378 représenté(e) par L'Abbé, habilité(e) à cet effet,

ci-après dénommé l'"Affectataire"  
d'autre part,

Ensemble ci-après désignées les Parties.

## R E P R E S E N T A T I O N   D E S   P A R T I E S

**POUR GRDF**

<b>Mention légale :</b> RCS Paris 444 786 511 Société Anonyme au capital de 1 800 745 000 euros	<b>Siège Social:</b> GRDF 6 rue Condorcet 75009 Paris Cedex 09
<b>Contact :</b> Gestion des Hébergements GRDF	<b>Email :</b> gestiondeshebergements@grdf.fr

**POUR L'HEBERGEUR**

<b>Interlocuteur de la Commune :</b> MR LE MAIRE	<b>Tél. :</b> 04.68.94.58.00	<b>Mobile :</b>	<b>Email :</b> <i>arnaud.bardelli@ville-castelnaudary.fr</i>
<b>Interlocuteur Technique :</b> SERVICE TECHNIQUE	<b>Téléphone :</b> 04 68 94 58 00	<b>Mobile :</b>	<b>Email :</b> <i>bertrand.hilal@ville-castelnaudary.fr</i>

**POUR L'AFFECTATAIRE**

<b>Personne ayant la capacité à engager l'Affectataire et signer la Convention Particulière Tripartite :</b> L'Abbé	<b>Téléphone :</b> 04 68 47 05 31	<b>Mobilité :</b>	<b>Email :</b>
--	--------------------------------------	-------------------	----------------

L'Affectataire reconnaît avoir reçu un exemplaire de la Convention Cadre N° AMR-141125-014 signée avec l'Hébergeur, dont il accepte les termes et conditions. En complément aux dispositions de l'article 5 (ou Article 3 suivant année de signature de la Convention Cadre) « Conditions Financières », GRDF s'engage à verser à l'Hébergeur et à l'Affectataire, une redevance dont le montant annuel est fixé à 50,00 euros HT. La revalorisation de cette redevance s'effectuera dans les conditions prévues à l'article 5.2 (ou 3.1).

**Convention Tripartite pour le site n° 6614/309923**

Type du site : **COLLEGIALE SAINT MICHEL**  
N° et Rue : **RUE DU COLLEGE**  
Code Postal : **11491** Ville : **CASTELNAUDARY**  
Conditions d'accès : **PREVENIR 48H AU PREALABLE**  
Horaire : **08H00-12H00, 14H00-18H00**  
Contact site : **VOIR MAIRIE**

Modalités particulières d'accès (délais de prévenance, personne à contacter in situ, etc....) :

Prévenir 48h à l'avance

Conditions techniques particulières pour l'installation et l'exploitation des Equipements Techniques sur le site :

Fait à \_\_\_\_\_, Date d'entrée en vigueur de la Convention .....

(Date de début pour le calcul de la redevance annuelle)

Pour GRDF

Pour L'Hébergeur

Pour l'Affectataire



Philippe RECHINIAC

pour taper du texte

Projet Compteur Communicant Gaz

En trois exemplaires : Un pour l'Hébergeur, un pour l'Affectataire, l'autre à envoyer par courrier à :

GRDF - Direction Clients et Territoires Méditerranée - Gestion des Hébergements TSA 60800 6 rue Condorcet 75436 PARIS CEDEX 09

105 rue René Descartes - CS 1035/  
13799 Aix en Provence